889
TOL
NIL
4LLA

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

NOTRE DRAPEAU

PAR UN COMPATRIOTE

St. Hyacinthe
1903

L'abbé Hercule Bernier

NOTRE DRAPEAU

On rapporte que le chevalier de Lévis, lors de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, fit brûler ses drapeaux, ne voulant pas subir l'humiliation de les livrer à l'ennemi. Ce jour-là, les clairons qui sonnèrent l'adieu des troupes à ces vieux compagnons de gloire, sonnèrent la fin de la domination française au Canada.

Nous ne trouvons nulle part la description de ces drapeaux qui furent témoins des combats héroïques de notre histoire, et nous ne pouvons que conjecturer qu'ils portaient la marque française des drapeaux de l'époque.

Après la capitulation, les troupes françaises, embarquées sur des navires de commerce, regagnèrent la France pour ne plus jamais revenir. Les fonctionnaires, les nobles, les commerçants et d'autres notables laissèrent bientôt le pays. Nos pères eurent alors à traverser les jours les plus critiques pour notre existence nationale. On conçoit que dans ces premières années de la domination anglaise, ils n'eurent aucune occasion de faire usage d'un drapeau quelconque.

Trois quarts de siècle s'écoulèrent dans des luttes incessantes contre l'oligarchie anglaise : alors éclata l'insurrection de '37.

Dans les principales assemblées qui précédèrent la prise des armes, on fit paraître un grand nombre de drapeaux, tous chargés d'inscriptions ou d'emblêmes. Voici quelques-unes des inscriptions qu'on pouvait y lire : FUYEZ, TYRANS, CAR LE PEUPLE SE RÉVEILLE — LIBERTÉ, PAIN DU PEUPLE, VOLONTÉ DE DIEU — PLUTOT UNE LUTTE SANGLANTE QUE L'OPPRESSION D'UN POUVOIR CORROMPU — L'UNION DU PEUPLE, TERREUR DES GRANDS — HONTE AUX TYRANS QUI VEULENT NOUS RENDRE ESCLAVES — POINT DE COERCITION — D'ABORD QU'ON A DROIT, ON MARCHE EN AVANT — EXPORTATION, PUISSE GOSFORD ÊTRE LA PREMIÈRE — PEUPLE DU CANADA, AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA — ETC.

A l'assemblée de Sainte-Scholastique, on déploya un grand drapeau blanc sur lequel étaient peints deux aigles : l'Aigle américain, et à côté un aigle canadien tenant une branche d'érable. Sur un autre grand drapeau, on voyait une tête de mort avec ces mots : A BAS LE CONSEIL LÉGISLATIF. Ce dernier valut plus tard à son auteur d'être exilé aux Bermudes.

Tous ces drapeaux disparurent avec la tourmente qui les fit flotter, à l'exception d'un cependant qui est conservé comme une relique de ce temps légendaire de patriotisme. Il était rose, mais aujourd'hui la couleur est disparue. Il porte vers le haut un castor, au milieu un achigan, au bas deux grandes lettres **J B** (Jean-Baptiste),

monogramme du peuple canadien, et deux branches d'érable encadrant le tout. Ce drapeau fut peint par M. Girouard, de Saint-Benoît, patriote qui a laissé un nom respecté dans notre histoire.

Aux combats de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache, il n'est pas fait mention de drapeau.

En 1854, la France et l'Angleterre s'unirent pour faire la guerre à la Russie. A la nouvelle de la prise de Sébastopol (septembre 1855), les Anglais, débordants d'enthousiasme, pavoisèrent toute la ville de Londres des drapeaux unis de la France et de l'Angleterre. A Québec et à Montréal, même enthousiasme. De toute part, on vit se déployer, à côté du drapeau britannique, le drapeau français, ce drapeau aux trois couleurs qui nous est si familier aujourd'hui, mais qui était alors à peu près inconnu parmi nous.

Ce fut son entrée au Canada.

On commença dès lors à s'en servir ostensiblement dans la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Mais, pour le rendre canadien, on avait soin de l'orner de nos emblêmes nationaux: le castor et la feuille d'érable. Puis, peu à peu, on s'est déshabitué d'y mettre ces emblêmes de la patrie, et le tricolore nous est resté. Pour un grand nombre de nos compatriotes, aujourd'hui, c'est le drapeau national, quoiqu'il n'ait absolument rien qui puisse lui mériter ce titre.

Mais, va-t-on répéter, c'est le glorieux drapeau de la mère patrie :

> Car ce haillon troué, que tant de gloire inonde,
> A passé, mon enfant, sur le ventre du monde, etc.

Eh bien, quoique nous éprouvions quelque peine à le faire, il nous faut dire la vérité sur ce drapeau, afin que personne ne soit tenté de le garder plus longtemps en considération des gloires qu'on lui attribue ; car c'est une méprise bien étrange que celle qui nous fait associer à ce tricolore de nos jours les gloires militaires de la République et de l'Empire.

Ouvrons le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRE, à l'article DRAPEAU.

Nous lisons :

> Le drapeau des armées de la République se composait d'un fond blanc sur lequel le bleu et le rouge étaient disposés de façon différente, suivant les demi-brigades. Mais tous portaient pour emblême le faisceau surmonté d'un bonnet tricolore.

Le drapeau de la 32e demi-brigade est donné, dans le texte, comme illustration de ces drapeaux de la République. Il est formé d'un triangle rouge à l'angle supérieur gauche du drapeau et d'un triangle bleu à l'angle inférieur droit, sur fond blanc orné d'un faisceau et d'un bonnet tricolore.

Ainsi, ni dans la campagne d'Egypte, ni dans la campagne d'Italie, ni dans aucune victoire républicaine, notre tricolore n'a été inondé de gloire : il n'existait pas encore !

Car ce qui fait le drapeau, ce n'est pas seulement le choix des couleurs, c'est aussi leur disposition. Beaucoup de drapeaux, autres que le drapeau français, sont formés des trois couleurs bleue, blanche et rouge; et ce qui les constitue tel drapeau plutôt que tel autre, c'est la disposition des couleurs. Exemple: le drapeau hollandais.

Lamartine a bien pu, dans sa harangue aux insurgés de Paris qui lui réclamaient avec des menaces de mort la consécration officielle du drapeau rouge, leur dire emphatiquement: " Ce drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais; car le drapeau tricolore, citoyens, a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, trainé dans le sang du peuple." Mais cette assertion oratoire ne peut pas détruire un fait historique incontestable, à savoir, que le tricolore actuel n'a pas été le drapeau des armés de la République.

Voyons maintenant pour l'Empire:

> Les drapeaux distribués par Napoléon 1er à l'armée, en 1804, étaient à losange central blanc, entourés de quatre triangles alternativement bleus et rouges. Les drapeaux donnés à l'armée, après la campagne de 1812, furent, probablement tous, à trois bandes verticales, dans la disposition qu'elles ont encore aujourd'hui. Mais, pendant le premier Empire même, certains corps eurent des drapeaux ou étendards de couleur différente, tel l'étendard des chasseurs de la garde qui était tout en soie verte avec bordure or et argent.

Donc, notre tricolore n'a fait son apparition en France qu'après la désastreuse campagne de Russie, c'est-à-dire, aux derniers jours du premier Empire. Il n'a donc été témoin d'aucun des grands triomphes napoléoniens, et

pas plus sous l'Empire que sous la République, il n'a passé sur le ventre du monde.

Ce drapeau disparut avec Napoléon pour faire place au drapeau blanc de la Restauration ; mais il fut repris en 1830 par Louis-Philippe. Or, la monarchie de Juillet et la seconde République n'ont rien fait pour illustrer ce nouveau tricolore; le second Empire ne lui a guère laissé d'éclat. Reste donc la présente République pour l'inonder de gloire.

N'oublions pas que c'est par tolérance que nous pouvons faire flotter le drapeau politique de la France au Canada. Vienne un conflit entre la France et l'Angleterre, que ferons-nous de ce drapeau ? Ne vaut-il pas mieux l'abandonner maintenent de notre plein gré, que d'attendre qu'on nous donne l'ordre de le faire disparaître ? L'incident Laval-McGill, à Montréal, lors de la délivrance de Ladysmith, doit nous apprendre ce qui pourrait arriver.

Laissons-le repasser la mer sans trop de regret, car sa présence ne nous a guère été avantageuse, même au point de vue patriotique.

Pour nous en convaincre, constatons d'abord que notre patriotisme n'est plus ce qu'il était autrefois. Ainsi, ce CHANT NATIONAL, préparé pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1901, et que LA PRESSE publiait, avec sa notation musicale, quelques jours avant la fête, a pour titre et pour refrain :

"NOUS SOMMES ENFANTS DE LA FRANCE !"

Autrefois nous étions Canadiens, puis nous nous sommes appelés Canadiens-français ; maintenant, on dirait que nous sommes en train de devenir Français.

Dans le bon vieux temps, nous étions simplement Canadiens, comme nous le rappelle ce couplet d'un de nos chants populaires :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

De même ces vers de Crémazie :

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens unis comme des frères, etc.

Nous nous nommions Canadiens alors, parce que nous considérions le Canada comme notre patrie, à nous et à nous seuls ; patrie d'autant plus chère que nous l'avions acquise et conservée par tant de travail, de luttes et même de sang : sang versé pour repousser l'envahisseur, sang versé pour la revendication de nos libertés.

Les survenus ne nous paraissaient encore que des étrangers au milieu de nous : ce n'étaient pas des Canadiens. De fait, les Anglais établis au pays ont longtemps regardé l'Angleterre comme leur patrie, leur *Home* ; c'est le mot qu'ils employaient pour désigner l'Angleterre. Pour nous, à aucune époque de notre histoire, pas même sous la domination française — car alors on distinguait déjà entre Canadiens et Français — nous n'avons considéré la France comme notre patrie, notre *chez nous*.

Vint le temps où il nous fallut partager notre nom de Canadiens avec des compatriotes d'une autre origine. Nous avons dû alors nous appeler Canadiens-français, comme d'autres sont appelés Canadiens-anglais. Mais ce qualificatif de *français* ajouté à notre nom, et plus encore peut-être l'introduction du drapeau de la France en ce pays, et son adoption ou quasi-adoption comme drapeau national, ont eu pour effet de fausser notre patriotisme.

Qui dit patriotisme dit amour de la patrie. Si le Canada est notre patrie, qu'avons-nous à crier *Vive la France ?* à chanter *Nous sommes enfants de la France ?* à arborer en toute occasion le drapeau de la France, prêts que nous sommes à verser notre sang pour en défendre l'honneur ?

S'il nous faut faire refluer notre patriotisme jusqu'au pays natal de nos ancêtres canadiens, c'est *Vive la Normandie*, *Vive le Poitou*, qu'il conviendrait de dire plutôt.

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour, etc.

Voilà du moins ce qu'on chantait autrefois, et ce qu'on chante peut-être encore dans plusieurs de nos familles canadiennes.

Nos patriotes de '37 ont-ils jamais crié *Vive la France ?* ont-ils chanté *Nous sommes enfants de la France ?* ont-ils même jamais songé à arborer le drapeau de la France ? Pas le moins du monde. La patrie canadienne seule remplissait leur âme.

Le spectacle est curieux aujourd'hui. Il y a des nôtres dont tout le patriotisme consiste, pour ainsi dire, à prendre la patrie, et à la déposer comme un hommage aux pieds de la France, avec force compliments.

Ecoutez, il s'agit de nos Canadiens :

> Français par la langue, Français par les mœurs, Français par le tempérament, et surtout Français par le cœur..Existe-t-il un homme sur la face du globe qui ait eu le bonheur et l'honneur de naître Français et qui n'ait pas été fier de conserver ce titre toute sa vie ?.... Nous sommes restés Français parce que nous sommes fiers d'être Français : on ne renonce pas à ce titre-là....Nos pères sont morts pour toi (la France), nous sommes tes enfants, et nous voulons mourir tes enfants....Deux millions de patriotes (les Canadiens) parlant le Français, s'appelant des Français..Son drapeau sera notre drapeau.. C'est la France qui passe ; est-elle monarchique ? est-elle républicaine ? qu'est-ce que cela nous fait ? C'est notre mère, à genoux ! (Au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, le 27 juin 1884.)

Inutile de relever les faussetés contenues dans ces quelques paroles : elles sautent aux yeux de tout le monde. Disons seulement que la France — nous entendons la France d'aujourd'hui — n'est pas notre mère. Elle n'est guère même notre sœur: elle peut passer sans que nous soyons obligés de nous mettre à genoux.

La France d'autrefois elle-même n'est pas notre mère (c'est l'aïeule), à moins que nous voulions refuser ce titre à la patrie qui nous a vus naître, qui renferme les ossements de nos pères, et qui nous recevra nous-mêmes un jour dans son sein.

Que gagnerons-nous à dire ou à chanter : Nous sommes tes enfants, ô France ! Nous sommes enfants de la France ?

Nous gagnerons peut-être à passer pour des étrangers dans ce pays de nos pères.

Enfants de la France ?

Sommes-nous donc des exilés sur les rives du Saint-Laurent, comme l'étaient autrefois sur les bords du fleuve de Babylone ces Juifs de la captivité que l'Histoire nous représente suspendant leurs harpes aux branches des saules, et disant, les yeux tournés vers leur lointaine patrie : Comment pouvons-nous chanter des cantiques de joie sur la terre étrangère ?

Enfants de la France ?

Mais nos patriotes exilés aux Bermudes; ceux, plus malheureux encore, transportés au delà des mers, dans la lointaine Australie, vers quelle contrée de la terre, dans leurs longs jours de souffrance et d'ennui, tournaient-ils leurs pensées et leur cœur, si ce n'est vers le paisible village de nos campagnes canadiennes où parents et amis pleuraient leur absence et faisaient des vœux pour leur retour ? Que leur importait la France ?

Comme nos pères donc, nous sommes Canadiens : on ne renonce pas à ce titre-là. Et lorsqu'il s'agit de nous distinguer de nos compatriotes d'une autre origine, nous sommes Canadiens-français, oui, mais français d'une France déjà lointaine dans l'Histoire ; Canadiens-français, mais français de la France du Grand siècle.

Les provinces du nord-ouest de la France, mais surtout la Normandie et le Poitou, furent le berceau de notre race. La Vendée — que nous rappelle encore un de

nos chants populaire : *M'en revenant de la Vendée, etc.*— la Vendée était partie intégrante du Poitou. Voilà notre filiation avec la France d'autrefois.

Par le traité de Paris, nous sommes devenus les sujets du roi d'Angleterre, sans que nous ayons jamais cessé pour cela d'aimer la France. Bien loin de là, chacun sait quel souvenir attendri et sympathique elle a toujours eu dans le cœur du peuple canadien. C'est notre amour admiratif de la France qui nous a toujours fait donner si belle hospitalité à nos cousins d'outre-mer.

Pourtant, lorsque la France, en 1760, après la capitulation de Montréal, vit revenir du Canada les restes de son armée avec tous les notables de la Colonie, elle crut ne rien ou presque rien laisser par delà l'Océan, sur ces *quelques arpents de neige* dédaigneusement abandonnés.

Elle se trompait.

Elle y laissait la forte semence d'un peuple nouveau, semence que la France du siècle précédent, la France de Richelieu et de Colbert, y avait jetée. La grande famille canadienne qui s'étend aujourd'hui si loin sur cette vaste terre d'Amérique n'a pas d'autre origine que cette petite colonie française du dix-septième siècle.

C'est de cette semence que sont sortis tous nos grands hommes du temps passé. Regardez autour de vous : c'est aussi de cette semence que sont sortis les hommes qui dominent notre société, et qui font le prestige de notre race au milieu de concitoyens d'une autre origine.

Aussi, de quelle trempe ils furent, nos ancêtres en ce pays ! Leur parenté en France—nous l'avons déjà constaté —c'est chez les Normands et les Vendéens que nous la trouvons; les Normands, ces hardis conquérents de l'Angleterre au onzième siècle, et qui en ont préparé la grandeur future; les Vendéens, ces prodigieux défenseurs de leur foi, pendant les jours sombres de la Révolution, et que Napoléon 1er a proclamés un peuple de géants. Nos ancêtres furent de ce sang, et voilà pourquoi, ce qui les a caractérisés, c'est leur énergie indomptable et la fermeté de leur foi.

Avec courage, avec constance, avec dévouement — vrai peuple de Cincinnatus—ils ont frayé ce large chemin dans lequel nous marchons aujourd'hui, d'un pas rapide, vers un avenir national désormais assuré.

Et la France nous ignorait !

Qu'on se rappelle nos Zouaves canadiens traversant la France, en 1868, avec leur bannière AIME DIEU ET VA TON CHEMIN. Quel étonnement sur leur passage ! D'où viennent ces hommes à la fière allure, au pur parler français d'un autre siècle ?. . . . En fait de notions sur le Canada, on paraissait en être encore à ce que Chateaubriand a écrit dans son *Voyage en Amérique.* Xavier Marmier n'avait pas réussi à nous révéler ; et qu'il fallut d'années

encore pour que la France connût enfin ce que nous sommes. (1)

Ce que nous sommes aujourd'hui, nous ne le devons à nul autre qu'à nous-mêmes, ou plutôt, nous le devons aux mâles vertus de nos ancêtres, à leur foi surtout qui en a fait des hommes de devoir, de dévouement et de solides vertus domestiques et sociales. Si nos ancêtres eussent été autres, l'on chercherait en vain aujourd'hui dans la la vallée du Saint-Laurent un peuple parlant français.

---

(1) Veut-on une preuve toute récente de ce que nous avançons ?

Dans le quatrième volume du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, publié l'année dernière, on peut lire l'article biographique: FORBIN-JANSON, évêque de Nancy. On sait que cet illustre évêque est venu au Canada. Il a prêché de grandes retraites, notamment à Montréal; mais son nom est surtout resté attaché à l'érection d'un chemin de croix sur la montagne de Saint-Hilaire. Les anciens parlent encore du grandiose spectacle dont ils furent alors témoins : une foule immense, groupée sur les bords du petit lac qui se trouve sur cette montagne; l'évêque, dans une barque à quelque distance du rivage, prononçant une de ces allocutions qui laissent dans l'âme une impression à jamais ineffaçable. Ce fut comme un tableau des prédications de Jésus sur le lac Génésareth.

Mgr de Forbin-Janson a laissé au pays le meilleur souvenir ; son portrait se voit encore dans plusieurs familles. On se rappelle son apostrophe si pittoresque : "Canadiens au cœur d'or et au clocher d'argent !"

Or, voici comment le grand Dictionnaire français rapporte le voyage et les prédications de cet évêque au Canada :

"Après la chute de Charles X, il donna sa démission (d'évêque de Nancy et de Toul et de primat de Lorraine) et partit pour le Canada. Après avoir évangélisé avec succès les tribus nomades, il revint en France et organisa l'œuvre de la Sainte-Enfance."

Après avoir évangélisé avec succès les tribus nomades !.... Est-ce assez flatteur pour nos Canadiens ?

En voilà assez, croyons-nous, pour convaincre tout Canadien que l'unique patrie qu'il doive songer à célébrer, c'est la patrie canadienne.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux,
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux,
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit : Soyons unis.

(Crémazie)

La grande voix de la patrie nous dit aussi qu'il nous faut un drapeau qui soit nôtre, un drapeau qui chante nos gloires dans l'azur de notre ciel canadien.

Nous ne croyons pas que l'idée d'adopter le drapeau blanc de la Restauration, non plus que tel drapeau de l'ancienne monarchie française, puisse jamais prévaloir. Nous sommes un peuple nouveau sur la terre d'Amérique ; or, à un peuple nouveau, il faut un drapeau nouveau : cela nous semble évident.

D'un autre côté, la création d'un drapeau ne doit pas être une œuvre de caprice; elle doit être raisonnée. Ainsi, le drapeau britannique — Union Jack — a été formé en 1707 de la croix rouge de Saint-Georges, prise à l'antique bannière blanche d'Angleterre, et mise sur la bannière

bleue d'Ecosse, déjà ornée de sa croix blanche de Saint-André. On a laissé autour de la croix rouge une lisière blanche pour indiquer la couleur du drapeau d'où elle a été prise. Plus tard, en 1808, on décida d'ajouter à l'Union Jack la croix rouge de Saint-Patrice qui est de même forme que la croix blanche de Saint-André. Ou les a juxtaposées, en enlevant à chacune d'elle une partie de sa largeur, et en faisant alterner la position des couleurs à chaque bras de la croix.

Ainsi, ce qui se présente d'abord sur l'Union Jack, c'est la croix rouge de Saint-Georges avec sa lisière blanche; ensuite des fragments juxtaposés des deux croix de Saint-André et de Saint-Patrice; le tout sur le champ bleu de la bannière d'Ecosse.

Or, puisque le temps semble venu pour nous de nous créer un drapeau national, quels éléments convient-il que nous employions ?—Avant tout,

NOTRE BANNIÈRE DE CARILLON,

c'est-à-dire, son champ bleu et ses quatre fleurs de lis blanches.

Pourquoi notre bannière de Carillon ? — Parce que la bataille de Carillon est la seule qui soit restée légendaire parmi le peuple, à cause peut-être de la part brillante que nos pères y ont prise, "rivalisant d'ardeur, dit un historien étranger, avec les vieilles compagnies de France." On

racontait jadis que la Vierge était apparue dans la bataille, et que les balles des Anglais allaient se perdre dans les plis de sa robe.

Notre banniére de Carillon, parce que — rapporté de Carillon, après la bataille, par le Père Berey, aumônier des troupes, alors que nos pères durent retourner à la culture de leurs terres; suspendue à la voûte de l'église des Récollets, à Québec; sauvée providentiellement de l'incendie qui détruisit cette église en 1796; conservée par le Frère Louis, dernier survivant des Récollets au Canada; remise par lui, en 1847, à M. L.-G. Baillargé, et aujourd'hui gardée précieusement dans la voûte des archives de l'Université Laval, à Québec — cette bannière est le seul souvenir que nous ayons des glorieux combats du passé.

Notre bannière de Carillon, parce qu'elle a été chantée et immortalisée par le plus aimé de nos poètes :

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière,
Et sur les jours passés répandant ta lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant sur leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !

(CRÉMAZIE)

Notre bannière de Carillon, parce qu'un drapeau qui porte avec soi quelque grand et glorieux souvenir, est plus propre qu'un autre à susciter des prodiges de valeur et de dévouement. Quand viendra l'heure du danger, si l'avenir nous réserve des dangers, la jeunesse militaire, regardant son drapeau et se rappelant la victoire qu'il symbolise, se dira dans un frémissement d'enthousiasme:

Où le père a passé passera bien l'enfant.

Notre bannière de Carillon enfin, parce qu'il n'y pas un Canadien qui refusera de l'accepter, tandis que pour tout autre drapeau, il pourra y avoir de nombreuses abstentions

Or, notre bannière de Carillon porte d'un côté les armes de la maison de France, et de l'autre l'image de la Vierge. Par quoi les remplacerons-nous ?

Si nous consultons encore une fois le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, nous y trouverons un renseignement qui va nous servir. Le voici:

> A l'époque de la guerre de cent ans, les Bourguignons, alliés des Anglais, prirent la croix rouge de Saint-André; les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII, qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des Ducs de France, d'azur au semis de fleurs de lis d'or. Ce grand étandard royal fut celui des francs-archers de Charles VII, et il se retrouve chez les gardes françaises de Louis XV, le premier régiment de France. Cette croix blanche devint, au XVIIIe siècle, comme la marque française quelle que fût du reste la couleur du champ du drapeau qui variait avec les provinces qui fournissaient le contingent ou donnaient le nom au régiment.

Eh bien, cette croix blanche que les nationaux français mirent sur leur étendard aux jours les plus critiques de la France, alors que presque tout entière elle était sous le joug de l'étranger; cette croix blanche qui date du temps où parut Jeanne d'Arc, et qui vit le relèvement de la France par les victoires de la grande Libératrice; cette croix blanche qui était incontestablement la marque française d'un drapeau à l'époque où nous fûmes séparés de la mère patrie; cette croix blanche, par conséquent, que nos pères ont connue et qui ornait les drapeaux que le chevalier de Lévis fit disparaître dans les flammes pour les sauver de l'humiliation; cette antique croix blanche, mettons-la sur notre bannière de Carillon.

Les Anglais d'Ontario ont bien mis sur leur écusson la croix rouge de Saint-Georges, en souvenir de la vieille Angleterre.

Par la croix blanche sur notre bannière de Carillon, nous aurons un drapeau qui nous reliera à la France de nos pères, et en même temps portera dans ses plis un reflet de gloire nationale. Ce sera un drapeau vraiment CANADIEN-FRANÇAIS, au sens où nous sommes Canadiens-français.

L'essai de ce drapeau a été fait: on l'a trouvé d'une grande beauté. La croix blanche surtout, qui se détache brillamment sur le fond azuré et mouvant du drapeau, présente un éclat dont l'effet ne peut être surpassé. Dans sa virginale splendeur, c'est bien le drapeau qui convient à une jeune nation.

Heureuse notre jeunesse, lorsqu'il lui sera donné de contempler dans nos fêtes un drapeau auquel elle pourra associer toutes les grandes actions qu'elle étudie dans notre histoire. Comme il lui deviendra cher, ce drapeau, et comme il lui semblera s'irradier de glorieux reflets.

Et nous, quand nous l'aurons déployé dans la célébration de notre Saint-Jean-Baptiste, nous pourrons alors convier à cette grande fête de famille les mânes de nos ancêtres; car ce drapeau, elles le reconnaîtront, et avec nous elles le salueront, heureuses du pieux souvenir de leur postérité.

Plusieurs désirent que l'image du Sacré-Cœur soit placée sur notre drapeau national. Mais il ne faut pas

ignorer que ce drapeau, une fois adopté, devra servir dans bien des circonstances moins dignes que la célébration de nos fêtes patriotiques. Le respect dû à un emblême si saint n'en souffrira-t-il pas ? C'est une question qu'il convient de laisser au jugement de nos évêques. S'ils approuvent le projet, pourquoi TOUS ne s'empresseraient-ils pas de mettre ce brillant emblême du divin Cœur au centre de la croix blanche ? Le drapeau n'en sera que plus canadien.

Quelques-uns regretteront peut-être de ne pas voir le castor et la feuille d'érable. Mais que l'on veuille bien remarquer que ces emblêmes ne sont plus les emblêmes exclusifs des Canadiens-français. Ils sont avant tout les emblêmes du Canada ; voilà pourquoi, les Canadiens-anglais et autres les réclament aujourd'hui, et à bon droit. Lorsque nous étions seuls Canadiens, c'était autre chose. En outre, ces emblêmes peuvent fort bien figurer sur un écusson, mais ne conviennent guère à un drapeau.

La fleur de lis (plus correctement *fleurdelys*) n'est pas une fleur et ne l'a jamais été. C'est un ornement très ancien dont l'origine fut, selon toute probabilité, la représentation d'un fer de lance.

Concluons.

L'on a dit que l'avenir est aux races qui se souviennent. Or, notre bannière de Carillon traversée de la croix blanche des drapeaux de Lévis, voilà le drapeau dont l'aspect fera

briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

Aux Canadiens-français de dire s'ils le veulent accepter, ou s'ils en peuvent désirer un plus beau, et surtout plus riche de souvenirs et plus rayonnant de gloire.

A l'œuvre donc pour le 24 juin prochain, et que ce jour devienne une date dans notre histoire par l'apparition de notre DRAPEAU NATIONAL.

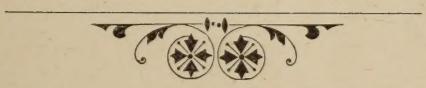

Imp. La Tribune, St-Hyacinthe.
1903.